



Lettre ouverte à  
Messieurs Guy RIBA et François HOULLIER  
de la Section CGT-INRA  
des centres d'Avignon et de Sophia Antipolis



Messieurs,

La rencontre entre des membres de la Direction Générale de l'INRA et les personnels du centre de recherches de Sophia - Antipolis a lieu moins d'une semaine après que plus de deux millions de salariés se soient exprimés contre la politique de Nicolas SARKOZY, en particulier sa remise en cause des services publics en général et des fonctionnaires en particulier.

Les propos présidentiels dénigrant les personnels de recherche lors de son discours du jeudi 22 janvier illustrent bien son mépris pour notre travail.

Dans sa lettre de vœux aux agents de l'INRA en date du 6 janvier, Madame la Présidente reprend à son compte les quatre grands objectifs assignés à l'INRA par nos ministres de tutelle dans leur lettre de mission datée du 8 décembre : l'excellence de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, l'adaptation des programmes de recherche de l'INRA aux priorités définies par le Grenelle de l'Environnement, l'appui aux politiques publiques de soutien à l'innovation et le développement de l'action internationale.

Mais dans son discours méprisant du 22 janvier, Nicolas SARKOZY précise (page 5, alinéa 3) *que les organismes de recherche doivent opérer leur transformation en agences de moyens.*

Vous comprendrez donc que c'est avec la plus grande circonspection, la plus grande méfiance que les agents du centre observent les **mesures de restructuration de la recherche agronomique**, proposées, prônées et promues par la Direction Générale de l'INRA, en réponse à une demande expresse des ministères de tutelle de « modernisation de nos structures de recherche ».

En effet, ils se souviennent que vous, Monsieur RIBA, aviez justifié la fermeture du Domaine de Fréjus en 2005 pour « moderniser et rationaliser le dispositif de recherche dans le domaine floral », opérations qui riment souvent avec désorganisation du travail et difficultés accrues pour les personnels.

Cette fermeture avait entraîné des modifications brutales des conditions de travail et de vie de la plupart des agents, même si les mesures d'accompagnement ont pu réduire les impacts les plus négatifs.

Vous trouverez donc ici quelques questions, non exhaustives, qui se font l'écho des préoccupations et des inquiétudes des agents du Centre de Sophia Antipolis

Q1 : Alors que se précise la création d'un Institut des Sciences du Vivant issu du CNRS pouvant inclure des équipes de l'INRA impliquées dans les recherches destinées à acquérir des nouvelles connaissances, l'Etablissement Public de Coopération Scientifique EPCS, résolument « appliqué » et au service de l'innovation **augmente le risque d'une scission de l'INRA**. Que comptez-vous faire pour éviter la séparation entre les recherches « fondamentales » et les recherches destinées à valoriser les connaissances acquises ? **Que ferez-vous des agents qui travaillent à l'interface entre ces deux types de recherche ?**

Q2 : Il est normal que l'INRA contribue par ses travaux aux priorités du Grenelle de l'Environnement : reconnaissance de l'urgence écologique, réduction des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles, et préservation des paysages. En quoi l'appartenance à l'EPCS va-t-elle permettre **de faire mieux que ne le permettent les accords actuels de coopération** avec d'autres organismes de recherches, les universités et les autres établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel EPSCP ?

Q3 : L'INRA, comme tous les autres organismes de recherche, les universités et les autres EPSCP, est sollicité en permanence pour éclairer les choix des instances politiques et des collectivités territoriales. Alors que la neutralité de l'expertise est régulièrement mise en doute, n'allez vous pas contribuer, en concentrant l'expertise publique via l'EPCS, à la rendre encore plus contestée ? **En quoi l'EPCS améliorera sa qualité ?**

Q4 : Pour développer la coopération internationale, l'INRA a utilisé avec succès les accords bilatéraux et multilatéraux de coopération, pris des responsabilités dans les réseaux régionaux ou mondiaux, et dans les organisations internationales. L'EPCS va créer un écran supplémentaire qui va réduire la lisibilité de l'INRA ! **Quelles dispositions allez-vous prendre pour y remédier ?**

Q5 : L'ordre que Nicolas SARKOZY a donné à la Direction Générale de transformer l'INRA en **agence de moyens** est postérieur à la lettre de mission des ministres de tutelle. Transformer l'INRA en agence de moyens c'est lui faire perdre son caractère d'opérateur de recherche et le conduire à affecter par voie contractuelle, pour une durée limitée, à ses partenaires, donc des EPSCP, les personnels chercheurs, mais aussi ingénieurs, techniciens, voire administratifs ainsi que les plateformes techniques et les dispositifs expérimentaux. La récente note de cadrage relative au suivi des personnels affectés au sein d'organismes d'enseignement supérieur ou de recherche partenaires de l'INRA, présentée au dernier Comité Technique Paritaire, est aussi destinée à cela. L'EPCS facilitera cette transformation. **Qu'allez-vous faire pour vous y opposer ?**

Q6 : Les centres d'Avignon et de Sophia-Antipolis devraient fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Pour quelles raisons scientifiques est-il nécessaire de procéder à une telle opération ? Le délégué régional ne peut-il pas assurer le dialogue indispensable avec les autorités régionales pour le compte des deux centres ? N'est-il pas possible de coordonner les demandes de bourses et d'aides financières pour éviter que les deux centres se fassent concurrence ? Compte tenu de l'éloignement géographique des deux centres, **percevez-vous et avez-vous chiffré les contraintes pour les agents concernés et les coûts induits par cette fusion ?**

Q7 : Les agents de Sophia-Antipolis ont déjà vécu la création de l'UMR « Interactions Biotiques et Santé Végétale » entre l'INRA, le CNRS et l'Université de Nice-Sophia Antipolis qui regroupe 115 personnes en sept équipes. Vont-ils voir leur environnement professionnel encore une fois perturbé par la décision de ne conserver que deux tutelles aux UMR ? Quel organisme va abandonner sa tutelle ? Quelles assurances donnez-vous aux agents que **cette réforme des UMR sera sans conséquences pénalisantes pour eux**, en particulier pour ceux relevant directement de celle qui se désengagera ?

Q8 : Il est envisagé que cette UMR, adossée au pôle de compétence « Santé des Plantes », devienne une Très Grande Unité TGU. Quelles assurances pouvez-vous donner aux agents de cette unité que cette transformation sera sans conséquences pénalisantes pour eux ? Les TGU intégrant leur gestion administrative et financière, quelles garanties donnez-vous aux agents relevant actuellement du SDAR que **leur intégration au sein de cette TGU se fera sans préjudice pour eux ?**

Q9 : A côté de cette UMR, existent sur Sophia quatre autres équipes de recherche, l'Unité de Recherches Intégrées en Horticulture URIH et ses 33 agents, l'Unité Expérimentale de Lutte Biologique UELB et ses 15 agents, l'Unité de Recherche Institut Sophia-Agrobiotech URISA et ses 5 agents, ainsi que l'Équipe Toxicologie Cellulaire, Moléculaire et Génomique des pesticides TCMG de et ses 5 agents l'UMR Xénobiotiques de Toulouse. Quelles assurances donnez-vous à ces agents quant à la place de leurs équipes dans l'INRA, une fois la TGU constituée ? **Leur assurez-vous qu'ils ne seront pas contraints à la mobilité thématique au sein de la TGU ou géographique vers Avignon voire d'autres centres.**

Q10 : Le fonctionnement d'une TGU ne nécessite pas l'appui rapproché des services administratifs et financiers. Nous pensons que la fusion des deux centres, sous prétexte de mutualisation des tâches, va permettre une réduction d'emplois, au moins ceux d'appui à la recherche. Quels engagements prenez-vous pour qu'après la fusion, **le Service d'Appui à la Recherche de Sophia ne soit pas réduit à la portion congrue**, les tâches « nobles » étant effectuées et les décisions étant prises à Avignon, seuls les services de proximité étant assurés ici ?

Q11 : Plus largement, la mission confiée à François HOULLIER n'est-elle pas destinée à réduire le rôle de concertation et de réflexion collective des centres et des départements, et concomitamment à renforcer l'autonomie des TGU en prise directe avec la Direction Générale, tout en réduisant les contre-pouvoirs des instances paritaires ou/et consultatives ? **Ne risque-t-elle donc pas de contribuer à déstructurer l'INRA et de porter atteinte à son rayonnement local ou régional en réduisant les centres à la simple gestion des questions de logistique ?**